

ANNUAIRE STATISTIQUE DE L'AFRIQUE OCCIDENTALE FRANCAISE

B - POPULATION (Mise à jour du Tome I)

S O M M A I R E

NOTICE : Superficie des cercles et des territoires de l'A.O.F. au 1-1-56	169
Tableau B1 bis - 1 - Evaluation de la densité de la population par cercle et territoire en 1956	173
Tableau B1 bis - 2 - Répartition des cercles de l'A.O.F. par territoire suivant la densité de leur population	176
Tableau B1 bis - 3 - Superficie des cercles de l'A.O.F. par territoire et densité de population	177
Tableau B1 bis - 4 - Population des cercles de l'A.O.F. par territoire et densité. . . .	178
Tableau B2 bis - Résultats d'ensemble provisoires :	
I. Population africaine domiciliée à Dakar : tableaux 1 à 8	179
II. Population totale recensée à Abidjan : tableaux 0 à 12.	183
Cartes des limites des cercles des territoires au 1-1-56 :	
Sénégal - Soudan	186
Mauritanie - Guinée	187
Côte d'Ivoire - Haute-Volta	188
Dahomey - Niger	189

POPULATION

SUPERFICIES DES CERCLES

ET DES TERRITOIRES DE L'A.O.F. AU 1.1.56

La superficie de l'A.O.F. a toujours donné lieu à des estimations. La Direction des Services de la Statistique Générale et de la Mécanographie a demandé au Service Géographique de bien vouloir effectuer une première mesure de chaque Territoire pour obtenir rapidement un ordre de grandeur valable.

Dans une deuxième phase, le calcul de la superficie des cercles a été entrepris. Ce travail a demandé près de deux mois pour sa réalisation et a nécessité de nombreux calculs.

°
°

Dans son rapport provisoire du 25 décembre 1955, le Bureau Technique du Service

Géographique donne les raisons qui l'ont amené à publier un tableau des superficies des divisions administratives de l'A.O.F. et, *in fine*, il publie une première évaluation des superficies de chacun des huit Territoires.

Les données annexées au présent rapport, annulent les résultats de ces mesures provisoires, qui avaient été faites hâtivement pour satisfaire une demande urgente du Service de la Statistique Générale.

Si, pour ce calcul provisoire, on avait tenu compte des déformations de surfaces dues au système de projection des cartes utilisées, on avait, par contre, négligé la déformation du papier et, de plus, on avait adopté dans l'emploi du planimètre un mode opératoire rapide laissant subsister une erreur instrumentale systématique non négligeable.

Ainsi les résultats que nous publions ici présentent par rapport aux données provisoires une augmentation des surfaces à peu près systématique d'environ 1/150^e.

Remarquons cependant que ces nouvelles valeurs donnent un total toujours très inférieur à tous les chiffres qui ont été jusqu'ici publiés pour la superficie totale de l'A.O.F. (voir Rapport du 28 décembre 1955, page 1).

°
° °

Les nouvelles mesures ont été faites sur un jeu de cartes au 1/1.000.000^e de l'A.O.F. (World Aéraunautical Chart en projection conique conforme de Lambert par bandes de 4° en latitude) où le Service Géographique a reporté ou rectifié au préalable les limites de cercles, d'après les renseignements recueillis à ce sujet au 1er janvier 1956.

Il est évident que les mesures dépendent étroitement de la précision avec laquelle ont été définies sur le terrain les limites de cercles; ensuite de l'exactitude avec laquelle on aura pu reporter sur la carte les limites ainsi définies. Les précautions qui ont été prises ensuite dans les mesures n'ont eu pour but que d'introduire des erreurs bien plus faibles que l'erreur de définition des surfaces à mesurer.

Il est non moins évident que tout changement des limites administratives remettra nos chiffres en question; tout au moins pour les Cercles touchés par cette modification.

Ceci étant posé, il nous a paru utile d'exposer avec assez de détail les précautions à prendre dans de telles mesures; car il est probable qu'elles seront un jour à recommencer par nos successeurs lorsque les modifications incessantes de limites dues au règlement des droits coutumiers ainsi que des litiges frontaliers internationaux se seront stabilisées.

°
° °

Le papier à carte, tout en étant assez stable, subit tout de même des variations de

dimensions dont une partie se manifeste, permanente et définitive, au moment de l'impression. L'autre partie, fluctuante, suit les variations du taux d'humidité.

Il s'ensuit que l'échelle de la carte n'est jamais rigoureusement celle qui est indiquée en marge de la coupure.

En A.O.F. le rapport des longueurs réelles et des longueurs théoriques d'une carte peut osciller entre 0,998 à 1,002. De ce fait, le rapport des surfaces théoriques aux surfaces réelles peut passer de 0,998 à 1,004.

Dans un tirage cartographique sur ozalid ou sur papier photographique (bromure) les variations de surfaces dues aux jeux du papier sont beaucoup plus considérables.

Toutes ces déformations sont rarement isotropes; si l'on veut en tenir compte pour l'évaluation des surfaces, il sera nécessaire de les mesurer dans deux directions perpendiculaires.

°
° °

Toute autre considération mise à part, les mesures de surfaces devraient être faites sur des cartes en projection équivalente. On appelle ainsi un système de correspondance du sphéroïde terrestre au plan qui conserve rigoureusement les surfaces de dimensions quelconques.

Pour des raisons multiples dont l'exposé sort du cadre de cette note, les cartes de base ne sont plus établies en projection équivalente, mais en projection conforme. Les déformations de longueurs inhérentes à tout système de projection ont ici l'avantage d'être identiques quelle que soit la direction envisagée; ceci a pour effet de conserver les angles. Mais cette propriété n'est d'aucun intérêt pour le problème qui nous occupe, car le rapport des longueurs plan sphéroïde varie d'un point à un autre du champ de la projection.

En d'autres termes, l'échelle nominale d'une carte n'est rigoureusement vraie qu'en une zone privilégiée de la projection. Partout ailleurs, elle varie de façon exponentielle

et ce n'est que grâce à la limitation du champ de la projection que l'échelle d'une carte peut être considérée en première approximation comme constante.

Citons quelques chiffres.

Dans la projection de Mercator Transverse (MTU) actuellement en service en AOF pour l'établissement des cartes de base, le rapport des longueurs varie de 0,9996 à 1,0010 entre le méridien central et un méridien extrême dont l'écart en longitude est de 3°. Les variations de surface vont donc ici de 0,9992 à 1,002.

Dans la projection conique conforme de Lambert utilisée pour la carte générale de l'A.O.F. au 1/2.500.000^e, le rapport des longueurs varie de 0,9936 (à la latitude 13°) à 1,02 (aux latitudes 27° et 0°); ce qui correspond à des variations de surfaces comprises entre 0,987 et 1,04 (!).

Ce qui ajoute à la complexité du problème c'est que le rapport des surfaces en projection conforme n'est facilement calculable que pour des petites surfaces; il est alors égal au carré du rapport des longueurs. Mais il n'en est plus de même pour une grande portion du sphéroïde terrestre à l'intérieur de laquelle il faudrait, en toute rigueur, intégrer les variations du rapport des longueurs. On s'en tire, il est vrai, en décomposant les grandes surfaces en morceaux à l'intérieur desquels on peut supposer constant le rapport des longueurs.

Nous voyons ainsi que la combinaison des déformations du papier et des altérations dues au système de projection sont assez grandes et qu'il est nécessaire d'en tenir compte dans une évaluation assez précise des surfaces.

Nous ignorons si toutes les mesures publiées jusqu'ici dans les annuaires ont été affectées de ces corrections.

Dans les mesures dont nous donnons ci-après les résultats, nous avons procédé de la manière suivante :

Supposant les déformations uniformément réparties dans l'étendue d'une feuille au 1/1.000.000^e (4° de latitude × 6° de longitude), nous avons mesuré avec une règle de

précision et à 0,1 mm près les dimensions sur le papier du méridien central et du parallèle central de chaque feuille.

Cette mesure a été facilitée par le fait qu'avec la projection conique conforme de Lambert les méridiens sont rectilignes et que, sous les latitudes de l'A.O.F., les rayons de courbure des parallèles sont très grands; c'est-à-dire que, dans l'étendue d'une feuille, ces parallèles sont quasi rectilignes.

Nous avons ensuite pris sur les Tables de l'Ellipsoïde les longueurs véritables des lignes correspondantes. Nous avons ainsi obtenu sur deux directions perpendiculaires les rapports de longueurs dont le produit nous donne le rapport des surfaces.

Nous avons ainsi englobé d'un seul coup, dans chaque feuille, les déformations du papier et les déformations de la projection.

Il ne nous restait plus, après ce calcul préalable, qu'à mesurer, cercle par cercle, les surfaces sur la carte. Nous avons pris la précaution d'effectuer ces opérations préliminaires dans la même séance que celle des mesures de surfaces et, s'il advenait qu'une séance de mesures de surfaces soit, pour une raison ou pour une autre, interrompue pour quelques heures, les nouvelles séries de mesures étaient accompagnées d'une nouvelle détermination de l'échelle de la carte. Nous étions ainsi toujours assurés de connaître le rapport des surfaces du moment.

°
°

Dans les résultats publiés sur la note du 26 Décembre 1955 nous avons utilisé un planimètre en mauvais état qui, de plus, n'a servi que dans une seule position du pôle.

Ceci explique en grande partie l'erreur systématique d'environ 1/150^e entre ces mesures provisoires et celles qui figurent à la suite de la présente notice.

En effet, le planimètre compensateur Coradi, qui nous a servi, permet de corriger une erreur instrumentale bien connue : l'erreur du parallélisme de la roulette intégrante par rapport à l'axe de la tige motrice.

Si ce parallélisme n'est pas régulièrement obtenu par le constructeur, le déroulement de la roulette intégrante n'est plus proportionnel à la

surface contournée. Mais cette erreur change de signe si l'on recommence l'opération après avoir déplacé le pôle symétriquement par rapport à la surface à mesurer. La moyenne des deux mesures (pôle à gauche et pôle à droite) est ainsi affranchie de cette erreur instrumentale.

C'est dans ce sens que ce modèle de planimètre (où la branche motrice peut se détacher de la branche polaire) est dénommé "compensateur".

Toutes nos nouvelles mesures ont ainsi été exécutées sur chaque cercle administratif (ou chaque portion de cercle) 2 fois pôle à droite et 2 fois pôle à gauche.

Le constructeur donne les longueurs à faire marquer à la tige motrice pour obtenir directement les surfaces sur une carte d'échelle donnée. Mais il reste toujours un résidu de réglage qui nécessite avant l'emploi un étalonnage particulier.

Cet étalonnage a été réalisé de la manière suivante : nous avons dessiné sur une feuille de papier armé un cercle d'environ 20 cm de diamètre. Ce cercle étant tracé, nous avons déterminé la longueur de son diamètre à l'aide d'une règle de haute précision et d'un compte-fils. Nous avons ainsi obtenu un cercle de superficie exactement connue. Il suffisait alors de "planimétrer" ce cercle en effectuant un très grand nombre de mesures dans les deux positions du pôle.

Le coefficient d'étalonnage ainsi obtenu avec notre planimètre a été de 0,9965 pôle à droite et de 1,0003 pôle à gauche; ce qui nous donne 0,9984 pour la moyenne des mesures effectuées dans les deux positions du pôle.

On peut ici remarquer qu'une mesure effectuée sans étalonnage nous eût donné une erreur de $1/825^e$ sur les surfaces mesurées dans les 2 positions et de $1/285^e$ sur les surfaces mesurées simplement pôle à droite.

Les mesures ont été évidemment entourées de nombreux contrôles. Quand on a à mesurer plus de cent cercles, dont beaucoup sont à cheval sur plusieurs coupures de la carte, on peut en effet craindre des confusions et oublis possibles.

Nous avons le contrôle des anciennes mesures qui, bien que conduites avec une méthode expéditive, nous mettraient à l'abri d'une erreur grossière.

Mais, en outre, sur chacune des cartes au $1/1.000.000^e$ les mesures par cercle ont été aussitôt suivies de mesures par morceaux limités par des méridiens et des parallèles, effectuées avec les mêmes précautions. Ces morceaux sont plus aisés à planimétrer que les cercles et les résultats plus précis. De sorte que dans chaque Territoire nous avons compensé les résultats obtenus par cercle sur les résultats obtenus par morceaux. Nous nous étions imposé de reprendre toutes les mesures lorsque les résultats partiels différaient de plus de $1/500^e$. Nous n'avons eu à reprendre que les mesures effectuées sur deux feuilles au $1/1.000.000^e$ (l'A.O.F. en comporte 18) et sur chacune nous avons trouvé une erreur de lecture au planimètre.

Nous estimons que la précision finale de nos mesures est de l'ordre de $1/500^e$.

Pour ce qui est de la surface totale de l'A.O.F., ceci revient à négliger 10.000 km^2 ; soit un carré de 100 km de côté. L'imprécision du tracé des frontières extérieures, les limites litigieuses, les lasses de basse mer, etc., nous paraissent atteindre un total supérieur à ce chiffre.

Pour ce qui concerne la surface d'un cercle de grandeur moyenne (12.500 km^2), on aurait ainsi négligé 25 km^2 , soit un carré de 5 km de côté. L'imprécision des limites de cercles est bien supérieure à ce chiffre.

Ainsi, nous pensons avoir pris des précautions telles que si nos chiffres devaient être contestés, il faudrait non pas s'en prendre aux mesures, mais seulement aux erreurs de définition des limites administratives.

B - POPULATION

Tableau B-1 bis-1 - Evaluation de la densité de la population par cercle et par territoire en 1956

SOURCES : Service Géographique de l'A.O.F. et Gouvernements des Territoires

UNITES $\left\{ \begin{array}{l} \text{Superficie} = \text{km}^2 \\ \text{Population européenne} = 1 \text{ habitant} \\ \text{Population autochtone} = 1.000 \text{ habitants} \\ \text{Densité} = 1 \text{ habitant par km}^2 \end{array} \right.$

CERCLES	CHEFS-LIEUX DE CERCLE	SUPERFICIE	POPULATION		DENSITE
			européenne	autochtone	
1 - SENEGAL					
Dakar	Dakar	413	31.388	252	686,2
Bas-Sénégal	Dagana	6.059	2.116	75	12,7
Bakel	Bakel	22.186	20	41	1,8
Diourbel	Diourbel	4.271	1.112	191	44,9
Kaolack	Kaolack	23.921	2.658	476	20,0
Kédougou	Kédougou	17.783	22	41	2,3
Linguère	Linguère	20.600	48	44	2,1
Louga	Louga	9.482	432	145	15,3
Matam	Matam	24.285	27	99	4,1
Podor	Podor	13.178	36	86	6,5
Tambacounda	Tambacounda	19.722	149	51	2,6
Thiès	Thiès	6.583	4.010	308	47,4
Ziguinchor	Ziguinchor	28.678	843	372	13,0
TOTAL		197.161	42.861	2.181	11,4
2 - SOUDAN					
Bamako	Bamako	60.081	4.306	532	8,9
Bafoulabé	Bafoulabé	34.521	162	140	4,0
Bandiagara	Bandiagara	47.800	32	360	7,5
Bougouni	Bougouni	36.711	39	230	6,3
Gao	Gao	385.229	347	248	0,6
Goundam	Goundam	58.433	56	139	2,4
Issa-Ber	Niafunké	14.823	26	134	9,0
Kayes	Kayes	23.777	411	123	5,2
Kita	Kita	35.022	222	115	3,3
Koutiala	Koutiala	19.011	84	203	10,7
Macina	Macina	41.112	359	210	5,1
Mopti	Mopti	12.346	229	179	14,5
Nioro	Nioro	59.090	154	285	4,8
San	San	14.133	99	206	14,6
Ségou	Ségou	12.904	604	209	16,2
Sikasso	Sikasso	20.926	79	211	10,1
Tombouctou	Tombouctou	328.102	83	112	0,3
TOTAL		1.204.021	7.292	3.636	3,0
3 - MAURITANIE					
Adrar	Atar	489.151	200	49	0,1
Assaba	Kiffa	37.402	31	73	1,9
Baie du Lévrier	Port-Etienne	13.220	410	4,3	0,4
Brakna	Aleg	36.727	25	75	2,0
Gorgol	Kaédi	8.106	25	52	6,4
Guidimakha	Sélibaby	11.426	5	43	3,7
Hodh	Aioun-El-Atrouss	277.729	46	169	0,6
Inchiri	Akjoujt	46.772	150	13	0,3
Tagant	Tidjikdja	98.565	15	41	0,4
Trarza	Boutilimit	66.707	174	95	1,4
TOTAL		1.085.805	1.081	614,3	0,6

B - POPULATION

Tableau B- 1 bis-1 (suite) -- Evaluation de la densité de la population par cercle et par territoire en 1956

SOURCES : Service Géographique de l'A.O.F. et Gouvernement des Territoires

UNITES { Superficie = km²
Population européenne = 1 habitant
Population autochtone = 1.000 habitants
Densité = 1 habitant par km²

CERCLES	CHEFS-LIEUX DE CERCLE	SUPERFICIE	POPULATION		DENSITE
			européenne	autochtone	
4 - GUINEE					
Conakry	Conakry	308	4.856	47	168,8
Beyla	Beyla	17.452	66	141	8,1
Boffa	Boffa	6.003	60	65	10,8
Boké	Boké	11.053	91	78	7,1
Dabola	Dabola	29.397	87	141	4,8
Dalaba	Dalaba	5.750	65	90	15,7
Dubrêka	Dubrêka	5.676	185	69	12,2
Forécariah	Forécariah	4.265	174	64	15,0
Gaoual	Gaoual	17.003	36	113	6,6
Guékédou	Guékédou	4.157	43	100	24,1
Kankan	Kankan	27.488	486	153	5,6
Kindia	Kindia	8.828	1.105	91	10,4
Kissidougou	Kissidougou	8.872	126	101	11,4
Kouroussa	Kouroussa	16.405	34	80	4,9
Labé	Labé	22.616	218	425	18,8
Macenta	Macenta	8.710	200	106	12,2
Mamou	Mamou	6.159	350	87	14,2
N'Zérékoré	N'Zérékoré	10.183	513	183	18,0
Pita	Pita	12.155	85	221	18,2
Siguiri	Siguiri	23.377	72	143	6,1
TOTAL	245.857	8.852	2.490	10,2
5 - COTE-D'IVOIRE					
Abidjan	Abidjan	8.603	8.527	204	24,7
Abengourou	Abengourou	6.985	137	29	4,1
Aboisso	Aboisso	6.353	107	33	5,2
Agboville	Agboville	9.161	1.095	75	8,3
Bondoukou	Bondoukou	38.423	78	123	3,2
Bouaké	Bouaké	22.261	990	367	16,5
Daloa	Daloa	20.280	427	157	7,7
Dimbokro	Dimbokro	19.985	401	189	9,4
Gagnoa	Gagnoa	7.499	513	104	14,0
Grand-Bassam	Grand-Bassam	2.832	470	39	13,8
Grand Lahou	Grand Lahou	12.009	344	97	8,1
Katiola	Katiola	17.545	82	87	4,9
Korhogo	Korhogo	41.061	230	346	8,4
Man	Man	30.895	335	297	9,6
Odienné	Odienné	21.102	13	94	4,4
Sassandra	Sassandra	15.027	252	38	2,5
Séguéla	Séguéla	31.598	54	173	5,5
Tabou	Tabou	10.844	31	19	1,7
TOTAL	322.463	14.086	2.471	7,7

B - POPULATION

Tableau B-1 bis-1 (fin) - Evaluation de la densité de la population par cercle et par territoire en 1956

SOURCES : Service géographique de l'A.O.F. et Gouvernement des Territoires. UNITES : Superficie = km²
 Population européenne = 1 habitant
 Population autochtone = 1.000 habitants
 Densité = 1 habitant par km²

CERCLES	CHEF-LIEUX DE CERCLE	SUPERFICIE	POPULATION		DENSITE
			européenne	autochtone	
6 - HAUTE-VOLTA					
Ouagadougou	Ouagadougou	36.062	833	587	16,3
Banfora	Banfora	18.202	64	125	6,9
Bobo-Dioulasso	Bobo-Dioulasso	24.998	1.529	189	7,6
Dédougou	Dédougou	23.499	81	220	9,4
Diébougou	Diébougou	6.775	31	101	14,9
Dori	Dori	22.000	14	117	5,3
Fada-N'Gourma	Fada-N'Gourma	50.429	75	224	4,4
Gaoua	Gaoua	10.021	48	140	13,9
Kaya	Kaya	17.618	21	276	15,7
Koudougou	Koudougou	9.183	84	287	31,3
Ouahigouya	Ouahigouya	30.077	101	492	16,4
Tenkodogo	Tenkodogo	11.699	45	245	20,9
Tougan	Tougan	9.946	32	184	18,5
Yako	Yako	3.613	11	135	37,4
TOTAL	274.122	2.969	3.322	12,1
7 - DAHOMEY					
Porto-Novo	Porto-Novo	2.711	478	315	116,3
Abomey	Abomey	7.129	135	225	31,5
Athiémé	Athiémé	4.149	42	229	55,2
Cotonou	Cotonou	695	1.275	90	130,9
Djougou	Djougou	11.549	52	104	9,0
Kandi	Kandi	26.791	120	115	4,3
Natitingou	Natitingou	20.792	57	175	8,4
Ouidah	Ouidah	2.755	113	129	46,8
Parakou	Parakou	25.675	297	114	4,4
Savalou	Savalou	13.516	64	116	8,6
TOTAL	115.762	2.633	1.612	13,9
8 - NIGER					
Niamey	Niamey	54.195	1.322	310	5,7
Agadez	Agadez	62.621	79	49	0,08
Dosso	Dosso	25.433	37	271	10,6
Gouré	Gouré	112.970	13	116	1,0
Maradi	Maradi	39.624	251	380	9,6
Nguigmi	Nguigmi	128.703	17	39	0,3
Tahoua	Tahoua	110.255	119	500	4,5
Tillabéry	Tillabéry	37.269	43	279	7,5
Zinder	Zinder	54.128	555	389	7,2
TOTAL	1.188.794	2.436	2.333	2,0
ENSEMBLE DE L'A.O.F		4.633.985	82.210	18.667	4,0

B - POPULATION

Tableau B-1 bis-2 - Répartition des cercles de l'A.O.F. par territoire suivant la densité de leur population

SOURCE : Direction des Services de la Statistique

CATEGORIES	SENEGAL	SOUDAN	MAURITANIE	GUINEE	COTE D'IVOIRE	HAUTE VOLTA	DAHOMY	NIGER	Nombre Total de cercles pour l'A.O.F. dans chaque catégorie
Cercle ayant au kilomètre carré : Moins de 1 habitant	-	Gao Tombouctou	Adrar Bale du Lorrier Rohr Inchiri Tagan	-	-	-	-	Agadès N'Guigui	9
De 1 à moins de 3 habitants	Bakel Kédougou Linguère Tambacounda	Goundam	Assaba Brakna Trarza	-	Sassandra Tabou	-	-	Gouré	11
De 3 à moins de 5 habitants	Natan	Bafoulabé Kita Niéro	Ouidinaka	Dabola Kouroussa	Abengourou Boudoukou Katiola Odienné	Fada N'Gourma	Kandi Parakou	Tahoua	16
De 5 à moins de 7 habitants	Podor	Bougouni Kaya Macina	Gorgol	Gaoual Kankan Siguiri	Aboisso Séguéla	Banfora Dori	-	Niamey	19
De 7 à moins de 10 habitants	-	Bawako Bandingara Issa-Ber	-	Beyla Boké	Agboville Daloa Dimbokro Gn Lahou Korhogo Man	Bobo-Dioulasso Dédougou	Djougou Matitingou Savalou	Naradi Tillabery Zinder	19
De 10 à moins de 12 habitants	-	Koutiala Sikasso	-	Boffa Kindia Kissidougou	-	-	-	Dosso	6
De 12 à moins de 15 habitants	Bas-Sénégal Ziguinchor	Nopti San	-	Dubrèka Macenta Mawou	Gagnoa Gn Bassan	Dédougou Gaoua	-	-	11
De 15 à moins de 20 habitants	Louga	Ségon	-	Dabala Forécariah Labé N'Zérékoré Fita	Bouaké	Ouagadougou Kaya Ouahigouta Tougan	-	-	12
De 20 à moins de 30 habitants	Kaolack	-	-	Guékédou	Abidjan	Fonkodogo	-	-	4
Plus de 30 habitants	Dakar Diourbel Thiès	-	-	Conakry	-	Koudougou Yako	Porto-Novo Abomey Achéhé Cotonou Ouagadougou	-	11
Nombre de cercles des territoires	13	17	10	20	18	14	10	9	111

B - POPULATION

Tableau B-1-bis-3 - Superficie des Cercles de L'A.O.F. par territoire et densité de population

SOURCE : Direction des Services de la Statistique

UNITE : Sauf les lignes % 1.000 km²

CATEGORIE DE CERCLES	Sénégal	Soudan	Mauri- tania	Guinée	Côte- d'Ivoire	Haute Volta	Dahomey	Niger	Ensem- ble
Cercles ayant au kilomètre carré :									
moins de 1 habitant :									
Superficie	-	713	926	-	-	-	-	755	2.394
% { de l'ensemble	-	29,8	38,7	-	-	-	-	12,0	100
% { du total du territoire	-	59,2	85,3	-	-	-	-	63,5	51,7
% { du total de l'A.O.F.	-	15,4	20,0	-	-	-	-	16,3	51,7
de 1 à moins de 3 habitants :									
Superficie	8,1	58	141	-	26	-	-	113	419
% { de l'ensemble	19,3	13,8	33,7	-	6,2	-	-	27,0	100
% { du total du territoire	41,0	4,8	13,0	-	8,1	-	-	9,5	9,0
% { du total de l'A.O.F.	1,7	1,3	3,0	-	0,6	-	-	2,4	9,0
de 3 à moins de 5 habitants :									
Superficie	24	129	11	46	84	50	53	110	507
% { de l'ensemble	4,7	25,4	2,2	9,1	16,6	9,9	10,5	21,6	100
% { du total du territoire	12,2	10,7	1,0	13,7	26,1	13,2	45,6	9,2	10,9
% { du total de l'A.O.F.	0,6	2,7	0,2	1,0	1,8	1,0	1,1	2,5	10,9
de 5 à moins de 7 habitants :									
Superficie	13	102	8	68	38	40	-	54	323
% { de l'ensemble	4,0	31,6	2,5	21,0	11,8	12,4	-	16,7	100
% { du total du territoire	6,6	8,5	0,7	27,7	11,8	14,6	-	4,5	7,0
% { du total de l'A.O.F.	0,3	2,2	0,2	1,5	0,7	0,9	-	1,2	7,0
de 7 à moins de 10 habitants :									
Superficie	-	123	-	29	133	48	46	131	51,0
% { de l'ensemble	-	24,1	-	5,7	26,1	9,4	9,0	25,7	100
% { du total du territoire	-	10,2	-	11,8	41,3	17,5	39,7	11,1	11,0
% { du total de l'A.O.F.	-	2,7	-	0,6	2,9	1,0	1,0	2,8	11,0
de 10 à moins de 12 habitants :									
Superficie	4	40	-	24	-	-	-	26	90
% { de l'ensemble	-	44,4	-	26,7	-	-	-	28,9	100
% { du total du territoire	-	3,3	-	9,7	-	-	-	2,2	1,9
% { du total de l'A.O.F.	-	0,9	-	0,5	-	-	-	0,5	1,9
de 12 à moins de 15 habitants :									
Superficie	35	26	-	20	10	17	-	-	108
% { de l'ensemble	32,4	24,2	-	18,5	9,2	15,7	-	-	100
% { du total du territoire	17,8	2,2	-	8,1	3,1	6,2	-	-	2,3
% { du total de l'A.O.F.	0,8	0,5	-	0,4	0,2	0,4	-	-	2,3
de 15 à moins de 20 habitants :									
Superficie	9	13	-	55	22	94	-	-	193
% { de l'ensemble	4,7	6,7	-	28,5	11,4	48,7	-	-	100
% { du total du territoire	4,6	1,1	-	22,3	6,8	34,4	-	-	4,2
% { du total de l'A.O.F.	0,2	0,7	-	1,2	0,5	2,0	-	-	4,2
de 20 à moins de 30 habitants :									
Superficie	24	-	-	4	9	12	-	-	49
% { de l'ensemble	49,0	-	-	8,2	18,4	24,4	-	-	100
% { du total du territoire	12,2	-	-	1,6	2,8	4,4	-	-	1,1
% { du total de l'A.O.F.	0,5	-	-	0,1	0,2	0,3	-	-	1,1
Plus de 30 habitants :									
Superficie	11	-	-	0,3	-	13	17	-	41
% { de l'ensemble	26,6	-	-	0,7	-	31,5	41,2	-	100
% { du total du territoire	5,6	-	-	0,1	-	4,7	14,7	-	0,9
% { du total de l'A.O.F.	0,2	-	-	ε	-	0,3	0,4	-	0,9
Ensemble des cercles :									
Superficie	197	1.204	1.036	246	322	274	116	1.189	4.634
% { de l'ensemble	4,3	26,0	23,4	5,3	6,9	5,9	2,5	27,7	100
% { du total du territoire	100	100	100	100	100	100	100	100	100

**RESULTATS OBTENUS A PARTIR DU DEPOUILLEMENT
DES RECENSEMENTS DE DAKAR ET ABIDJAN**

B.2 bis - Recensements de Dakar et Abidjan : Résultats d'ensemble provisoires

Les résultats d'ensemble provisoires des deux recensements se présentent comme suit :

DAKAR				ABIDJAN			
	Africains	non Africains	TOTAL		Africains	non Africains	TOTAL
Résidence Dakar . . .	179.196	27.276	206.472	Résidence. Abidjan.	112.571	8.269	119.032
Dé passage	9.438	643	10.081	De passage et compté à part. . .	6.461	284	6.745
Compté à part . . .	5.818	2.188	8.006				
Saisonnier	6.328	-	6.328				
Ensemble .	200.780	30.107	230.887	Ensemble .	119.032	8.553	127.585

Les résultats détaillés sont en cours de dépouillement.

Les tableaux et graphiques ci-après, en fournissent les premiers éléments.

Pour Dakar, ils concernent la seule population africaine domiciliée dans la ville, tandis qu'à Abidjan, c'est l'ensemble de la population recensée (domiciliée ou non) qui est considérée (1)

I - POPULATION AFRICAINE DOMICILIEE A DAKAR

Tableau 1 - Répartition par sexe et grand groupe d'âge

GROUPE D'AGE	NOMBRES ABSOLUS			PROPORTIONS		
	Sexe			Sexe		
	Masculin	Féminin	TOTAL	Masculin	Féminin	TOTAL
Moins de 20 ans	37.486	40.930	78.416	21	23	44
de 20 à 59 ans	51.076	42.785	93.861	28	24	52
60 ans et plus	3.531	3.388	6.919	2	2	4
Ensemble	92.093	87.103	179.196	51	49	100

Tableau 2 - Répartition par sexe et état matrimonial (personnes de 14 ans et +)

ETAT MATRIMONIAL	NOMBRES ABSOLUS			PROPORTIONS		
	Sexe			Sexe		
	Masculin	Féminin	TOTAL	Masculin	Féminin	TOTAL
Célibataires	24.473	8.321	32.794	40	16	28
Mariés	34.830	39.141	73.971	57	70	64
dont à l'état civil	1.983	1.977	3.960	3	3	3
autres	32.847	37.164	70.011	54	67	61
veufs	530	4.688	5.218	1	8	4
divorcés	1.162	3.385	4.547	2	6	4
Ensemble	60.995	55.535	116.530	100	100	100

(1) cf : Recensement de la Commune d'Abidjan (Territoire de la Côte d'Ivoire) Brochure ronéotypée.

Tableau 3 - Répartition des hommes mariés suivant le nombre d'épouses.

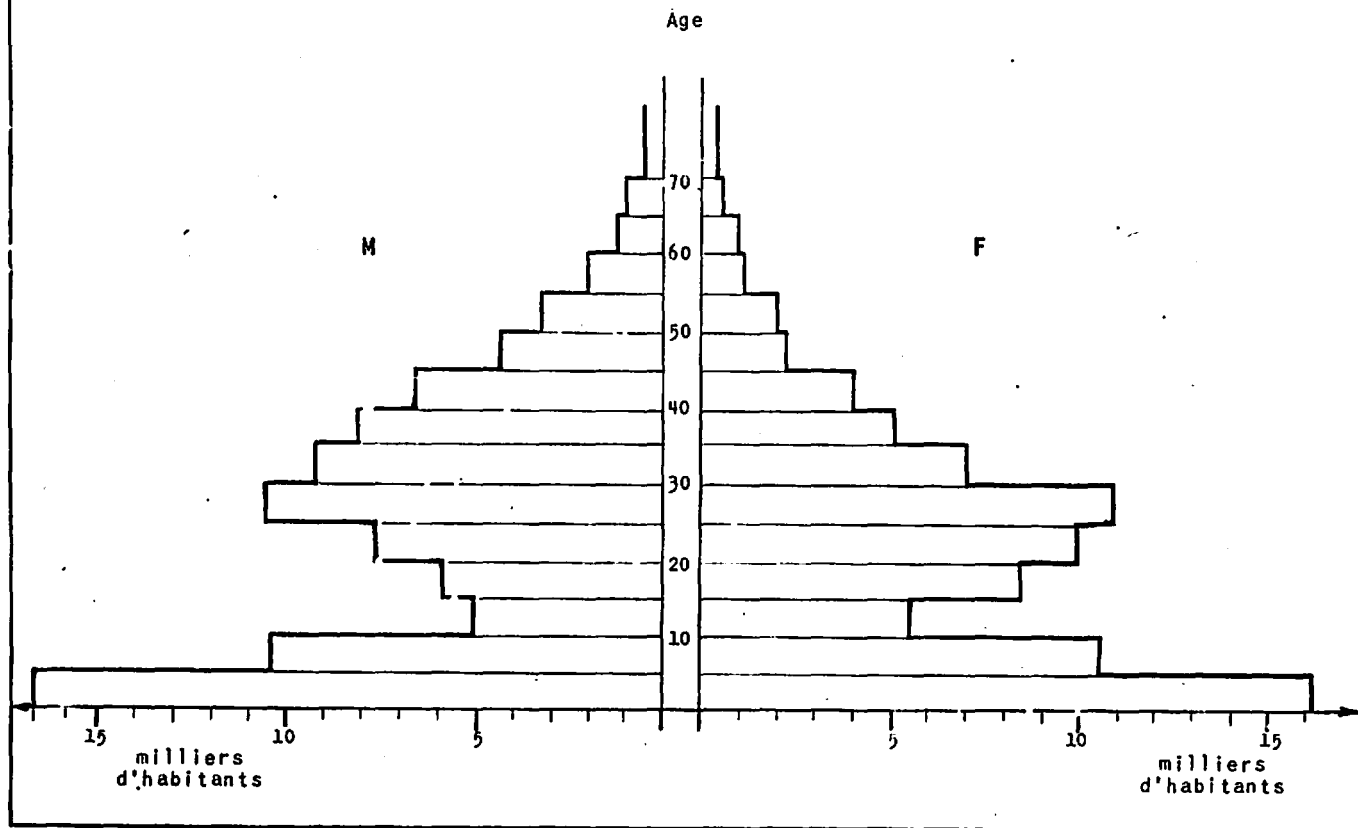
NOMBRE D'EPOUSES	NOMBRES ABSOLUS	PROPORTIONS
1	27.055	78
2	4.430	13
3	732	2
4	160	-
5 et +	5	-
Non déclaré	2.448	7
Ensemble. .	34.830	100

Tableau 4 - Répartition des femmes mariées suivant leur rang

RANG DE L'EPOUSE	NOMBRES ABSOLUS	PROPORTIONS
1	30.304	78
2	4.655	12
3	794	2
4	176	-
5 et +	13	-
Non déclaré	3.199	8
Ensemble. .	39.141	100

POPULATION AFRICAINE DE DAKAR

Répartition par sexe et âge de la population domiciliée.



POPULATION AFRICAINE DOMICILIEE A DAKAR

Tableau 5 - Répartition par sexe et groupe ethnique

GROUPE ETHNIQUE	NOMBRES ABSOLUS			PROPORTIONS		
	Sexe		TOTAL	Sexe		TOTAL
	Masculin	Féminin		Masculin	Féminin	
Maure	2.800	1.775	4.575	30	20	26
Peul	3.409	2.595	6.004	37	30	33
Foulah	2.718	1.232	3.950	30	14	22
Toucouleur	12.220	9.705	21.925	133	112	122
Bambara	3.455	2.933	6.388	38	34	36
Sarakolé	2.618	1.772	4.390	28	20	24
Ouoloff	38.558	41.628	80.186	418	479	447
Lebou	10.977	12.297	23.274	119	143	130
Sérère	4.395	4.212	8.607	48	48	48
Diola	1.287	1.341	2.628	14	15	15
Mandjaque	1.292	583	1.875	14	7	10
Cap Verdien	1.434	2.016	3.450	16	23	19
Autres (1)	6.930	5.014	11.944	75	55	68
Ensemble	92.093	87.103	179.196	1.000	1.000	1.000

(1) Y compris les groupes ethniques non déclarés.

Tableau 6 - Répartition par sexe et religion

RELIGION	NOMBRES ABSOLUS			PROPORTIONS		
	Sexe		TOTAL	Sexe		TOTAL
	Masculin	Féminin		Masculin	Féminin	
Animiste	44	46	90	1	1	1
Catholique	6.701	6.179	12.880	73	71	71
Protestant	97	66	163	1	1	1
Chrétien s.a.i.	6	1	7	-	-	-
Hamaliste	270	206	476	3	2	3
Layenne	2.444	2.795	5.239	27	32	29
Mouride	12.726	13.055	25.781	138	150	144
Quadrien	11.006	9.578	20.584	120	110	115
Tidjane	57.177	53.972	111.149	620	620	620
Musulman s.a.i.	1.121	797	1.918	12	9	11
Autres	27	18	45	-	-	-
Sans religion	466	389	855	5	4	5
Non déclaré	8	1	9	-	-	-
Total	92.093	87.103	179.196	1.000	1.000	1.000

POPULATION AFRICAINE DOMICILIEE A DAKAR

Tableau 7 - Répartition des enfants de 5 à 13 ans suivant le sexe et la fréquentation scolaire

FREQUENTATION SCOLAIRE	NOMBRES ABSOLUS			PROPORTIONS		
	Sexe		TOTAL	Sexe		TOTAL
	Masculin	Féminin		Masculin	Féminin	
Fréquentant :						
- l'école publique .	4.992	2.534	7.526	35	17	25
- l'école privée . .	1.261	901	2.162	8	5	8
Total . .	6.253	3.435	9.688	43	22	33
Ne fréquentant pas l'école (ou non déclarés)	8.208	11.859	20.067	57	78	67
Ensemble	14.461	15.294	29.755	100	100	100

Tableau 8 - Répartition des adultes de 14 ans et plus suivant le sexe et la connaissance du français

CONNAISSANCE DU FRANCAIS	NOMBRES ABSOLUS			PROPORTIONS		
	Sexe		TOTAL	Sexe		TOTAL
	Masculin	Féminin		Masculin	Féminin	
Lit, écrit et parle le français	19.667	2.856	22.523	32	5	19
Le parle seulement .	9.865	1.988	11.853	16	4	10
Ne le parle pas . .	31.402	50.655	82.057	52	91	71
Non déclaré	61	36	97	-	-	-
Ensemble	60.995	55.535	116.530	100	100	100

(1) Voir la publication suivante du territoire de la Côte d'Ivoire :
- Enquête Nutrition - Niveau de vie : Rapport n° 3.

II - POPULATION TOTALE RECENSEE A ABIDJAN

Tableau 9 - Répartition par sexe et âge

Groupe d'âge	ENSEMBLE			Groupe d'âge	ENSEMBLE		
	Hommes	Femmes	Total		Hommes	Femmes	Total
-1 an	2.245	2.267	4.512	40-44	3.615	1.462	5.077
1-4	8.083	7.745	15.828	45-49	2.234	904	3.138
5-9	6.729	6.736	13.465	50-54	1.193	489	1.682
10-14	3.746	3.416	7.162	55-59	705	309	1.014
15-19	7.389	6.665	14.054	60-64	306	152	458
20-24	10.676	8.231	18.907	65-69	177	115	292
25-29	12.924	7.495	20.419	70-79	146	122	268
30-34	7.681	4.061	11.742	80 et + non déclarés	80	35	115
35-39	5.848	2.887	8.735		486	231	717
				TOTAUX	74.263	53.322	127.585

POPULATION TOTALE D'ABIDJAN

Répartition par sexe et âge de l'ensemble des recensés.

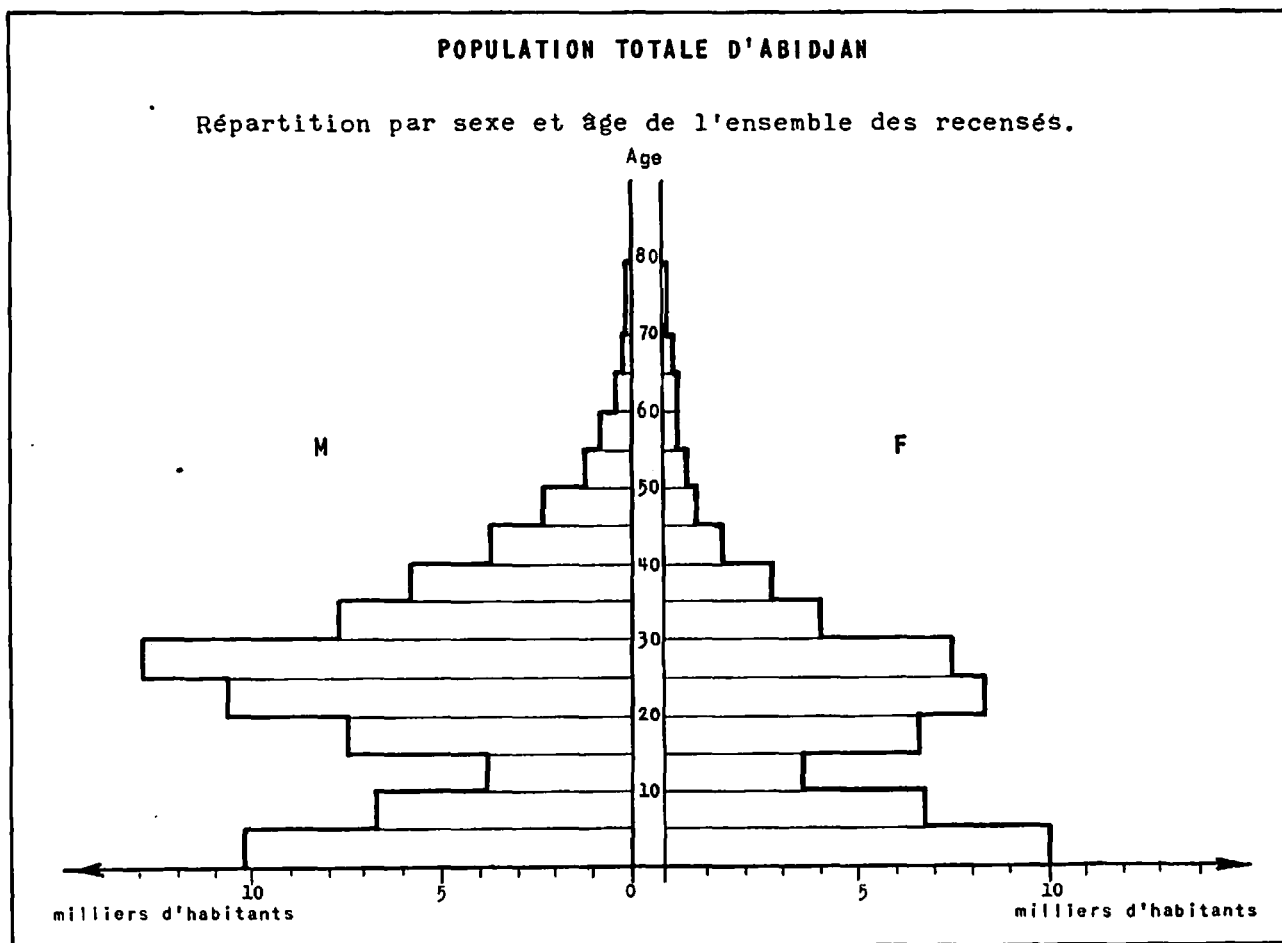


Tableau 10 - Répartition par groupe ethnique

Groupe ethnique	Population totale
Groupes du nord et nord-ouest	2.414
Groupes soudanais	18.233
dont : Malinké	5.243
Bambara	4.057
Dioula	6.491
Groupes Voltaiques	21.907
dont : Mossi	11.178
Bogo	2.447
Senoufo	2.182
Groupes du Niger-Tchad	1.956
Groupes Atlantiques de l'Ouest	21.146
dont : Ouobe	2.864
Bete	6.378
Gouro	3.384
Groupes éburnéo-béniniens	41.700
dont : Attie	3.144
Ebrie	8.400
Baoule	12.305
Agni	2.844
Autres groupes	19.017
dont : Français métropol	7.122
Orig. de Gold Coast	4.982
Orig de Nigéria	3.384
Non déclaré	1.212
TOTAL	127.585

Tableau 11 - Répartition des habitations selon l'importance

Nombre d'habitants par concession ou immeuble	Nombre de concessions	Nombre d'immeubles
Inoccupé	190	179
1-5	1.549	1.391
6-10	1.371	607
11-15	979	246
16-20	782	154
21-25	615	80
26-30	462	48
31-35	293	32
36-40	197	21
41-45	135	15
46-50	82	8
51-60	63	12
61-70	24	4
71-80	20	2
81-90	5	4
91-100	4	2
plus de 100	4	3
TOTAL	6.765	4.793 (1)

(1) Y compris 1.985 immeubles non à usage d'habitation.

NOTE : La "concession correspond au type traditionnel d'habitat africain ; groupe de constructions généralement sans étage entourant une cour et comprenant 1 ou plusieurs logements. L'immeuble est la construction de type européen, avec ou sans étage.

Tableau 12 - Répartition des chefs de famille africains suivant la catégorie socio-professionnelle

Catégorie socio-professionnelle	Chefs de famille individuels	Groupements non familiaux	TOTAUX
AGRICULTURE			
Salariés	54	20	74
Patrons cultivateurs	871	137	1.008
PATRONS DE L'INDUSTRIE & du COMMERCE			
Artisans	2.320	512	2.832
Patrons	174	28	202
Patrons pêcheurs	894	45	939
Commerçants	2.794	578	3.372
CADRES DE L'INDUSTRIE & DU COMMERCE ET PROFESSIONS LIBERALES			
	89	19	108
EMPLOYES			
Employés de bureau et de commerce	4.385	834	5.219
OUVRIERS			
Manoeuvres	1.951	1.040	2.991
Apprentis	377	146	523
Marins, marins pêcheurs	105	18	123
Ouvriers	4.655	888	5.543
Contremaîtres	266	44	310
FONCTIONNAIRES			
Tous cadres, auxil. contract	2.273	342	2.615
manoeuvres de l'administration	548	163	711
AUTRES CATEGORIES			
Aides familiaux	38	12	50
Domestiques	1.017	254	1.271
Cultes	197	33	230
Autres	456	133	589
PERSONNES NON ACTIVES			
Etudiants, retraités ménagères	2.150	432	2.582
Chômeurs	1.138	280	1.418
NON DECLARES & IMPOSSIBLES A PRECISER			
	52	8	60
TOTAUX	26.804	5.966	32.770

